

Lupin le lapin ne sort pas seul



CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE™

Aider les familles. Protéger les enfants.

Lupin le lapin ne sort pas seul



**La sécurité des enfants,
c'est notre priorité.**

Lupin le lapin ne sort pas seul



« Lupin le lapin ne sort pas seul »

© Centre canadien de protection de l'enfance inc, 2003 (pour le texte anglais) et 2014 (pour la traduction française). 615, chemin Academy | Winnipeg (Manitoba) R3N 0E7 | CANADA.

Tous droits réservés. **Il est interdit de mettre tout ou partie de cette publication en ligne sous forme numérique. Il est interdit de la reproduire, de la distribuer ou de la conserver sur support numérique, sauf dans les cas ci-dessous. Il est interdit à quiconque et en toutes circonstances de reproduire ce document (intégralement ou partiellement, sur support papier ou numérique) à des fins commerciales.** Les parents et tuteurs sont autorisés à télécharger et à imprimer une copie de cette publication pour leur usage personnel. Si vous désirez utiliser cette publication à des fins autres que celles mentionnées précédemment, adressez votre demande à info@protegeonsnosenfants.ca.

Le **Centre canadien de protection de l'enfance inc.** (CCPE) est un organisme de bienfaisance national qui se consacre à la protection de tous les enfants. Il offre aux Canadiens plusieurs programmes, services et ressources qui les aideront à protéger les enfants et à les rendre moins vulnérables. Pour plus de détails sur le CCPE, consultez le www.protegeonsnosenfants.ca.

« Lupin le lapin » est un personnage créé par le Centre canadien de protection de l'enfance inc. « Lupin le lapin ne sort pas seul » fait partie d'une collection de livres complémentaires aux Sept règles essentielles de sécurité du programme Enfants avertis.

« Lupin le lapin ne sort pas seul » correspond à la règle « Le principe du compagnon ».

« **Enfants avertis** » est un programme national d'éducation à la sécurité qui apprend aux enfants à se protéger contre les dangers en ligne et hors ligne. Il stimule le développement de l'estime de soi et du savoir-agir chez les enfants. Il mise sur la collaboration école-famille pour sensibiliser tout le monde à la protection des enfants. Le programme repose sur les Sept règles essentielles de sécurité que les enfants sont amenés à assimiler et à mettre en pratique tout au long de leur cheminement scolaire.

Pour en savoir davantage sur le programme de protection « **Enfants avertis** », cliquez enfantsavertis.ca.

ISBN : 978-1-927103-32-6 (version papier)

ISBN : 978-1-989757-59-8 (version numérique)

Mars 2014



CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE™
Aider les familles. Protéger les enfants.

est utilisé au Canada comme marque du Centre canadien de protection de l'enfance inc.



enfants avertis™

est une marque du Centre canadien de protection de l'enfance inc. déposée au Canada.

Lupin le lapin a cinq ans.
Ce petit lapin très occupé,
ne cesse de courir et de jouer.
À cinq ans, c'est très amusant!



Sa maman, pour sa sécurité,
lui chante sa chanson préférée :

« Si tu t'éloignes, mon mignon,
**n'y va pas sans
un compagnon! »** »





Peu importe où il va,
il n'oublie jamais cette règle-là.
Car il connaît bien le refrain :

**Ne sors pas seul,
mon petit Lupin!**







Comme c'est un petit futé,
s'il veut courir et jouer,
il se rappelle la règle des copains :

**Ne sors pas seul,
mon petit Lupin!**

Sur le chemin de l'école
ou de la maison,
pour sa sécurité, comme de raison,
il se répète avec entrain :



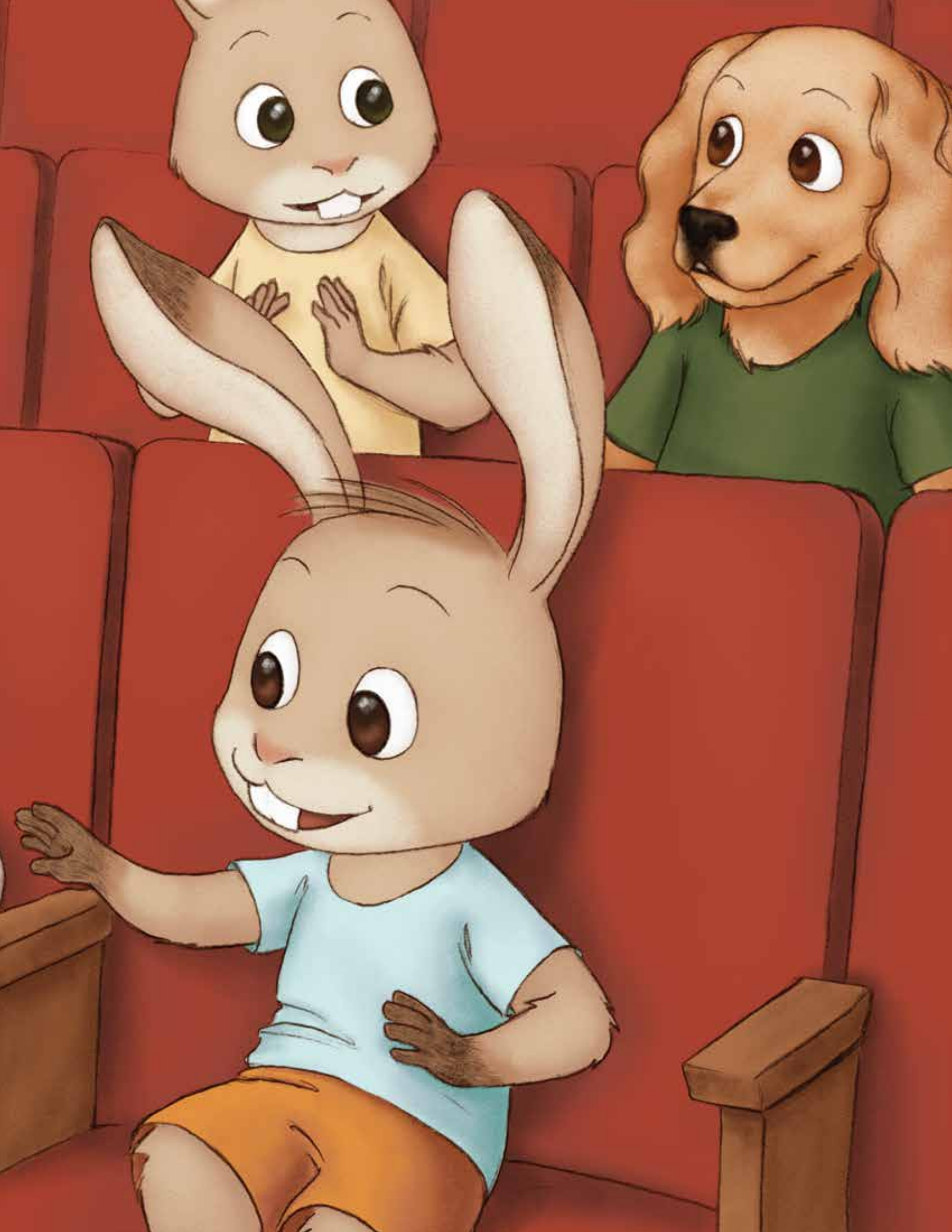


**Ne sors pas seul,
mon petit Lupin!**

Au cinéma, c'est encore le même train-train :

**Ne sors pas seul,
mon petit Lupin!**









Oh non!

Une envie pressée...

Vite, vite, il faut y aller,
mais même si ça presse soudain,

**Ne sors pas seul,
mon petit Lupin!**





Au parc, pour aller jouer,
tout seul, c'est trop risqué.
Il se rappelle la consigne soir et matin :

**Ne sors pas seul,
mon petit Lupin!**





S'il veut être seul,
pour se reposer,

il sait qu'à la
maison, il sera
en sécurité.



S'il doit aller quelque part,
qu'il soit tôt ou tard,
il écoute, en bon petit lapin :

**Ne sors pas seul,
mon petit Lupin!**



Alors même s'il est un petit lapin très occupé,
Lupin sait quoi faire pour être en sécurité.

Il se rappelle toujours ce refrain :

**Ne sors pas seul,
mon petit Lupin!**

Ne sors pas seul





Jouez prudemment!

Le Centre canadien de protection de l'enfance inc. (CCPE) est un organisme de bienfaisance national qui se consacre à la protection de tous les enfants. Le CCPE offre aux Canadiens de nombreux programmes, services et ressources qui les aideront à protéger les enfants et à les rendre moins vulnérables. En voici quelques-uns :

cyberaide!ca^{MD}

Cyberaide.ca est la centrale canadienne de signalement des cas d'abus pédosexuels et d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet. Cyberaide.ca offre aussi aux Canadiens un centre d'information, de ressources et d'orientation pour les aider à assurer leur sécurité et celle de leurs enfants sur Internet.

cyberaide.ca

enfantsportesdisparus.ca

EnfantsPortesDisparus.ca est le centre de ressources canadien sur les disparitions d'enfants. EnfantsPortesDisparus.ca soutient les familles à la recherche d'un enfant disparu et diffuse de l'information sur la prévention des disparitions d'enfants.

EnfantsPortesDisparus.ca

 **enfants avertis**^{MD}

Enfants avertis est un programme national d'éducation à la sécurité pour les enfants du primaire-secondaire. Ce programme engage les élèves dans des activités interactives qui leur apprennent à mieux se protéger et à réduire leur vulnérabilité en ligne et hors ligne.

enfantsavertis.ca

**PRIORITÉ
JEUNESSE**

Le programme Priorité Jeunesse aide les organismes de services à l'enfance à prévenir les abus pédosexuels et à offrir un milieu sûr aux enfants dont ils ont la charge. Il apporte aux organismes l'information voulue pour élaborer des politiques et des procédures réfléchies touchant l'embauche et la vérification des antécédents, en passant par le signalement et la formation du personnel.

PrioriteJeunesse.ca

Pour plus de détails :

www.protegeonsnosenfants.ca

« cyberaide!ca », « Enfants avertis » et « Priorité Jeunesse » sont des marques du Centre canadien de protection de l'enfance inc. (CCPE) déposées au Canada. « CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCE » et « EnfantsPortesDisparus.ca » sont utilisés au Canada comme marques du CCPE.



CENTRE CANADIEN de PROTECTION DE L'ENFANCETM
Aider les familles. Protéger les enfants.

est utilisé au Canada comme marque du Centre canadien de protection de l'enfance inc.



enfants avertis^{MD}

est une marque du Centre canadien de protection de l'enfance inc. déposée au Canada.

